

L'ANCIEN GUIGNOL

JOURNAL POLITIQUE, SATIRIQUE, HEBDOMADAIRE ET ILLUSTRÉ

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

12, Rue de la Barre, 12

VENTE EN GROS

1, RUE DE JUSSIEU, 1

et chez tous les Libraires et Marchands de Journaux

Les ANNONCES sont reçues

à l'Agence de Publicité V. FOURNIER

14, rue Confort

Pour être admis à faire des armes dans l'arène de Guignol, point n'est besoin d'être académicien. Des idées, du neuf, des balançoires, des coups de bâton ou de bec, mais sans scandale, voilà le programme.



DIRECTION

2, Rue du Palais-de-Justice, 2

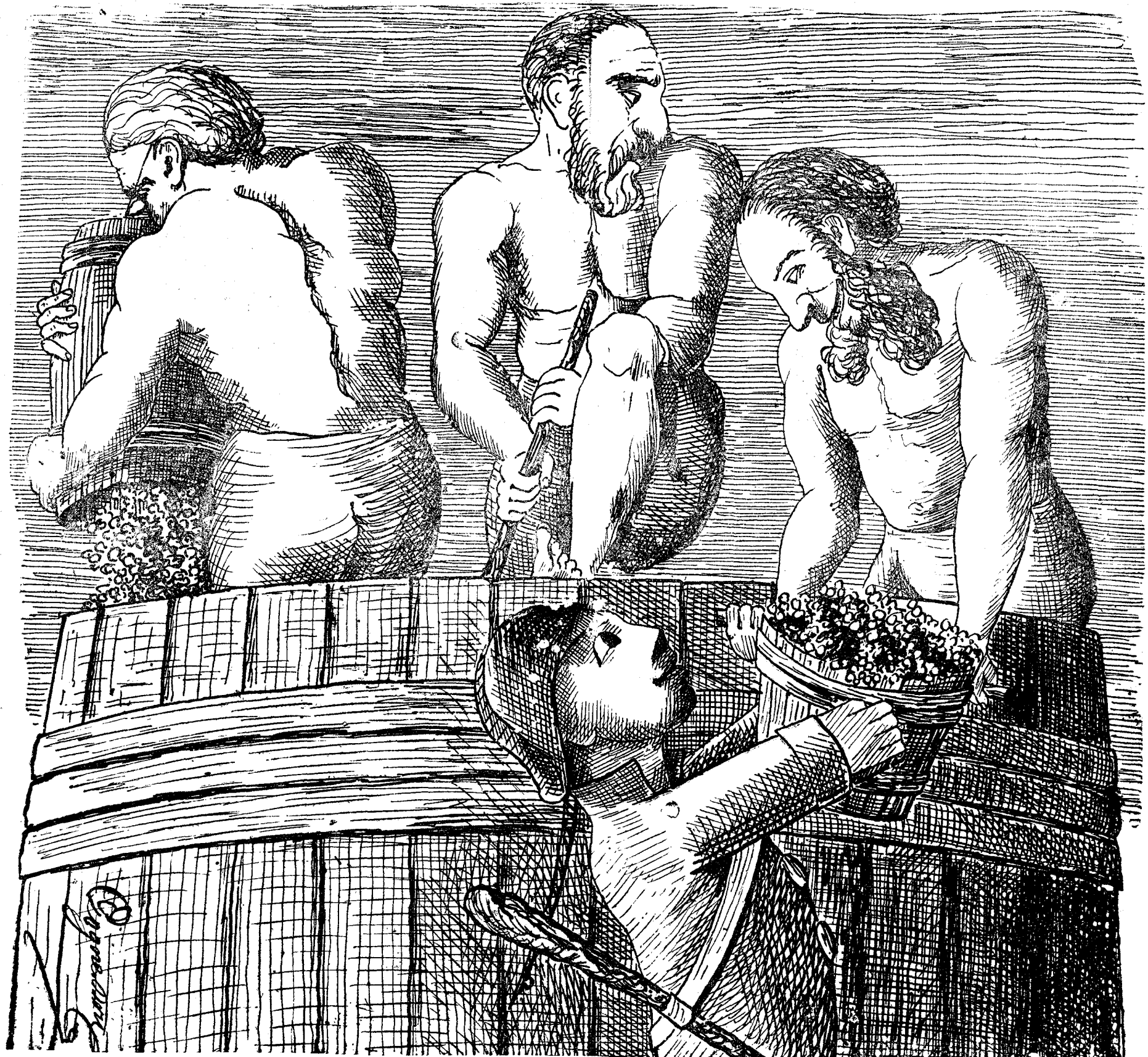
ABONNEMENTS

	Six mois	Un an
Lyon et le Rhône.....	6 fr.	12 fr.
Autres départements.....	8 fr.	15 fr.
Etranger, port en sus		

Les manuscrits non insérés seront voués à un feu d'artifice spirituel.

Pour être admis à faire des armes dans l'arène de Guignol, point n'est besoin d'être académicien. Des idées, du neuf, des balançoires, des coups de bâton ou de bec, mais sans scandale, voilà le programme.

LES VENDANGES



Eh ben ! M'ssieurs les ministres, en v'là t'y de raisins canants?... Pristi ! les belles vendanges !
S'agit à parsent de pitrogné ça chicardement dans le gerlot.
Nous ons t'assez liché de piquette !... Nous ons soif de bonne vinasse....



Le Socialisme de Guignol

L'aut'matin, je n'ai z'été reveillé z'en cerceau et troublé dans mes rêvassions.

Toc! toc! toc!...

— Madelon! z'on cogne à la porte?

— V'la m'n'homme, j'y vons.

— Apinche voir par la liquerne du vasistas quel est le gognand que sigrolle si fort... Si c'est le proprieto, te diras qu'y a parsonne et que c'est farmé pour cause de décès.

— Oh! la, la! C'est Gnafron avé son bugne tout cabossé!... y n'a l'air plein d'émution.

— Gnafron! c'te, vieille branche! fais le rentrer dans la cambuse et va z'a la cave remplir la Marie-Jeanne.

Gnafron s'est z'alors parçipité vers moi en chaire et en hausse tenant un journal à la main, le *Chahut public*. Gn'avait l'air d'un échappé de Bron: son picou z'était blanc comme une robe de parmière communion,

— Ligotte, qu'y me dit, le gigier tout gonflé, en me tendant le papelard.

Et y s'abouza sur le sierge que Madelon li avait donné pour s'assir.

Vous connaissez le *Chahut public*, te pas! Les raies d'acteurs dégobillent là-dedans toutes leur bile comme dans les écommuns. C'est ça que fait rager les pompiers de Vénissieux.

Je n'ai barboiré mes quinquets sur la fatine que Gnafron m'avait désigné. Ça sentait l'ail, à n'en faire roté z'un gendarme. Un gone — de la Montagne — n'avait lâché là un tas de *renards* sur les meutes de Montceau-les-Mincs et le congrès cathologique, apostoloque, et romain d'Autun.

Oh! les l'amis! qué matelotte! Gn'aviont de quoi faire crevogner de jalousie la mère Guy. Y fesait le malin, le gone! et japillait que les bargeois de l'endroit aviont décidé de *cretiniser* tous les ovriers, c'est-z'a-dire de les faire allé z'a la messe et à vêpres, et de leur z'y faire avalé le gone sans le vin, tous les dimanches. Va-t-en voir, s'y viennent Jean, espèce de Mont-Falloux! tes bavasseries sont plates comme de bardanes qu'on t'été z'oubliées dans un pucier remisé t'au grenier. T'as beau faire le Jacques; si z'on te montrait les gnaques, toi z'et tes copains, prendriont la courante centrale, qui vous mettriont pas en odeur de sainteté...

Oh! Basile, Tarte-aux-Truffes!

A la *Dysenterisation*, ousqu'y gn'a z'un droit de vin, on est z'à la bonne franquette et z'on goupillonne franchement z'au moins, mais dans vot' souillard, on va chercher l'eau bénite dans des siaux d'équevilles.

— Eh ben! me dit Gnafron, qué que te penses de ça?... Moi, je ronchoime de colère et le rouet de l'indignaison remplit mon interrigence de canettes inflammatoires, en voyant manigancer ce trafusement cafardeux. Vouloir que les ovriers se *chrétinisent* ou les flanqué z'à la porte, v'la qu'esse dégoutatif...

— Pauv' vieux! mon sarsifix brandigolle de rage en vitrant ces cavets qu'ont de z'estomacs de pillots et que elablaudent comme de margots!... En fait de socialisme, v'la m'n'opinion et je la partage.

J'approuve pas les dessempillages et les gragnements de Montceau, quoique ça soit z'un nez fait de bajafferies de la cléricaille dans la *raie aux oignons* d'Autun. Les gones qui se

sont mis en branle et ont fourragé là-bas se sont fichés les doigts dans les z'œils, car ces gognandises retombent toujours sur le pif des ovriers que payent les violons, et profitent z'à la raide-action... On trafusera jamais la question sociale à coups de flingots — ce qui n'est pas chenu du tout — et c'est pas en barboirant dans le jardin des autes qu'on arrivera z'à queuque chose de bon... Qu'en réseurte-t'y? On n'a z'en échange que le chicotin de la deception...

Ah! ben sûr que tout ça qu'y se passe n'esse pas chouette! Pendant que gn'en a que se bardannent sus la suspente de la feignantise, d'autes chinent depuis la piquette du jour jusqu'à la grand'nuit, pour ramyer queuques picailons. Et pis, zut, bonsoir! ça passe entremis les doigts comme dans une écumoire, et quand arrive le chômage, gn'a plus de grattons dans la bassine. Les ovriers sont comme les pélicans que se déchicottent la basane pour donner z'à manger z'à leur porgéniture; quand y sont z'esquintés comme une bugne qu'a fait la saison du carnaval à la Retape, faut avoir de z'hautes portections pour aller cassé z'une croûte à la Charité.

Et cependant, les gros n'auriont beau tirer de plans, abouler de pignoles, y ne feriont rien sans les ovriers; y tomberiont z'en bouze et, avé leurs yards, y seriont flappes comme de melettes. Si gn'avait pas de canuts, que donc que feriont les fabricants? si gn'avait pas de vigneron, qui donc que licheriont de vinasse? sans les mitrons, que boulotteriont-t-y? Et si les bessons des riches n'aviont pas les berthes des nourrices du peuple pour leur z'y faire relicher la goutte, quoi donc qu'y deviendront? Et céleri et célera!... C'est qu'y n'en faut de fricot pour garnir la bedaine des bargeois.

Et ben! pisque ce sont les petits que triment, que chinent, que se tirent le poil pour les autes et que nourrissent les gros, pourquoi donc qu'y n'auriont pas leur petiot couvert à la table de la torchaison sociable pour se garnir le fanal, au lieu de toujours grolasser dans le gaillot de la misère. V'la ça dont nos dépotés devriont s'occuper, car gn'arivera t'un moment, si z'on ne fait rien, où les ouvriers se facheront. Les fabricants s'entêteront z'à rogner sus les façons et nous que sons le vrai peuple, nous nous laisserons pas délavéré et lâcherons pas nos picarlats tant que gn'aura de z'aven-glés que ficheront la griffe sus nos portions;

Je sis pas un dessempilleur et je veux pas glissé ma navette dans la chasse anarchique, mais vrai de vrai, c'est demarcourant de vitré toutes les injustances qu'y gn'a dans not' société. A propos des anarchistes, vous savez que deusses n'ont fait le plongeon dans la Saône de la Cour assise et n'ont z'été salés comme de charcuterie. Je croye pas qu'y soyent si méchants qu'y le disent, ces gones! Jusqu'à parsent, y n'ont pas encore envalé de bargeois, sans mâcher, comme une soupe de farine jaune; ce sont des gongons que croyent avoir trouvé le mouton à cinq pattes ou le trivollet à cinq feuilles et ont plus grands z'œils que grand ventre. Au lieu de se chamaillé z'avé les républicains à coups de tavelle, et de se tanné le cuir entre eusses, y feriont mieux de se faire peté la margoulette entre deux canons de vin. On vivotte pas avé des *thé au riz*; faut du solide et, pour celà, gn'a qu'un seul et unique moyen: l'ognon, l'association et la coopération. Quand ça sera bien compris, les ouvriers seront z'aussi puissants que les patrons. On y arrivera pas tout d'un coup, mais avant de vidé le pôt de vinasse, faut-y pas chiné le benon plein de grappes?

— Bien, bajaflé, Chignol m'as rebriqué Gnafron...

Maintenant, mes belins, nous vons vidé la Marie-Jeanne, à vot' santé.

JEAN GUIGNOL.

MORT OU VICTORIEUX



Il est imprudent de jouer avec les armes à feu. Il est encore plus dangereux de s'amuser avec les sentences héroïques.

L'opinion publique est devenue, à notre époque, très sévère pour les hommes politiques ou de guerre, qui prennent inconsidérément des engagements aussi pompeux qu'irréalisables.

Le « Jamais » de M. Rouher fut une fanfaronnade qui le couvrit de ridicule.

Le « Pas un pouce de notre territoire » de Jules Favre, d'abord admiré, est devenu ensuite presque une flétrissure pour la mémoire de ce grand orateur et de ce sincère patriote.

Le général Ducrot, qui vient de mourir à Versailles, n'a pas été plus heureux avec son « Mort ou victorieux. »

C'était pendant le siège de Paris par les Prussiens. On allait effectuer la première sortie importante contre les assiégeants. Pour exciter le courage de troupes novices, qu'il jugeait peu sûres d'elles-mêmes, le compagnon de Trochu voulut se proposer en exemple, et fit un serment solennel sur l'autel de la Patrie. Hélas! le succès ne couronna point ses efforts, et il repassa les remparts, sans avoir cherché la balle ennemie, qui devait l'immortaliser.

On ne pouvait lui faire un crime de sa mauvaise fortune. On lui en fit un de sa *fumisterie*. Les Parisiens trouvèrent sa jactance mauvaise et firent pleuvoir dru les quolibets sur son compte.

Il ne s'en est point relevé.

Il meurt, laissant pour tout souvenir militaire son échappement des mains des Prussiens, après Sedan, et son arrivée, quand il n'était plus temps, sur le champ de bataille de Buzenval.

C'est maigre, pour poser sur le piédestal que les journaux réactionnaires s'empressent de dresser sur sa tombe.

Bien plus maigre encore la part active prise par le général défunt aux conciliabules qui eurent lieu sous l'ordre moral, pour renverser « l'ordre de choses établi. » Ce n'est pas sa faute, en effet, si la guerre civile n'a point déchiré la France, encore toute meurtrie de l'invasion.

Ducrot avait rêvé d'être le Saint-Arnaud d'un prétendant quelconque.

Parce que quelques feuilles républicaines, tout indignées d'une tentative criminelle, qui n'avorta que faute d'entente entre les conspirateurs, répandent de l'eau bénite salée sur le cercueil du général, mort et non victorieux, on pousse des lamentations autour du trône et de l'autel, en se voilant la face.

On crie au scandale.

On oublie que le respect, dont jouit en France l'uniforme militaire, tient aux vertus déployées devant l'ennemi, et non à l'audace affichée sans pudeur dans les conspirations de palais.

La fin piteuse de ce Ducrot, qui fit plus de bruit par ses intrigues politiques que par ses talents de général, est une bonne leçon pour l'armée.

Si son exemple peut ramener au sentiment véritable du devoir les porte-épaulettes, qui boudent encore la République et ne négligent aucune occasion de lui faire des niches, l'ami de Bourbaki et de Rochebouët aura tout de même contribué au relèvement de la France, qu'il a si tristement compromis.

Sous cette réserve, paix à sa cendre!

COGNE-DRU.

A TABLE!



A table! A table!

C'est le nouveau cri de ralliement des paladins de la légitimité.

Et de tous les coins de France, les perruques dévouées à Chambord sont accourues.

Lyon a fourni son contingent.

L'Europe entière sait désormais que nous avons l'honneur de compter parmi nous un preux de la sainte et sublime cause, l'avocat Jacquier. Comme noblesse, c'est un peu roture. Mais Charette n'était pas plus faubourg St-Germain, il y a cent ans. Jacquier doit être par prédestination l'em-

bryon de M. de la Jacquette. Vous verrez que le *de* lui viendra.

Et l'on a joué des fourchettes ; et l'on a trinqué, et l'on a péroré, et l'on s'est embrassé, que c'était comme un bouquet de fleurs.

Quand Baudry d'Asson a eu fini de lire son adresse à l'Absent, c'a été un enthousiasme indescriptible, un frémissement, un délire.

De mémoire de gâte-sauce, on n'avait vu une pareille émotion après boire.

Les hommes levaient les serviettes en l'air ; les femmes pleuraient.

Il y avait des femmes, en effet, et des femmes de marque, des femmes de France.

Oh ! alors, il n'y a plus à douter : l'heure de la Providence a sonné, la République est perdue, car ce que femme veut, Dieu veut.

Les jours de la République sont si bien comptés, que sur une table même du festin on a dressé la liste des ministres avec lesquels le roy fera prochainement son entrée dans la capitale.

De la Rochejacquelein, aux affaires étrangères ;

De la Rochette, aux finances ;

De Charette, à la guerre ;

De la Jacquette, à l'instruction publique ;

Na ! quand je vous disais que ça lui viendrait !

Le banquet terminé... vous pensez peut-être que nos paladins ont fait sonner le boute-selle, qu'ils sont montés à cheval, qu'ils se sont emparés de la caserne voisine, bref qu'ils ont couru sus à l'infâme République, pour faire place nette au roy ?

Alors, à quoi leur servirait le secours de la Providence ?

Des gens, qui ont une telle corde à leur arc, n'ont pas besoin de se donner de la peine pour culbuter un gouvernement pourri.

Un miracle a donné le jour à Chambord. — Un miracle le ramènera sur le trône.

Ce n'est pas plus malin que cela !

Aussi, le banquet terminé, les hôtes de Baudry d'Asson se sont contentés de se féliciter les uns les autres par de chaudes poignées de mains, et de se réconforter le cœur, — l'estomac était suffisamment rempli, — en se disant : « A table, à table, aux Tuileries ! »

A l'heure actuelle, tous les convives de Challans cuvent tranquillement dans leurs manoirs leur innocente saoulerie.

L'excellent Jacquier, de retour à Lyon mardi matin, ne voyant aucun drapeau blanc sur la place Perrache, s'est jeté dans un fiacre, et a gagné tout penaud son domicile. L'infortuné s'attendait à être conduit triomphalement à l'Hôtel-de-Ville, pour y proclamer Henri V.

On doit la vérité à ses adversaires.

Je la leur dis bien franchement

Que Jacquier veuille bien me croire :

« A table ! à table ! » est un piètre cri de guerre.

Tas de boustifailleurs : vous prenez la restauration pour l'art de se restaurer soi-même !

COGNÉ-MOU.

TOUR DE VILLE



Qui en veut ! qui en veut... du *Blagorama* de Fourvière ! La plus belle affaire du siècle !

Une affaire d'art, une affaire de religion et une affaire de sous !

La hausse est imminente.

Il n'y en aura bientôt plus !

Comment douter du succès ?

Nous avons parmi nos fondateurs un organisateur de premier ordre, un habitué des salons, un chevalier de la Fourchette, M. le comte de l'Empeigne, qui n'a pas son pareil pour faire sortir les battants des poches.

Demandez plutôt à M. Catapincé !

La confiance hors ligne qu'inspire M. le comte de l'Empeigne sera établie, à la première assemblée des actionnaires, par les détails les plus épatants de sa biographie.

En attendant, lisez l'affiche qui est au coin des rues.

Le *Blagorama* de Fourvière laisse loin derrière lui tous les blagoramas créés jusqu'à ce jour.

Ses statuts sont rédigés avec une prudence....

— Une prudence de serpent. C'est entendu ; passons à autre chose.

Ah ! ça, les trottoirs sont-ils faits pour laisser trotter le pauvre monde, ou pour servir d'avant-boutiques aux frangins qui ont enseigné sur rue ?

M'est avis que les marchands de calicots et d'eau-de-vie commettent sur la voie publique des empiétements, qui empêcheront bientôt toute circulation, si l'on ne se décide à y mettre bon ordre.

Telle vieille rue à 50 centimètres de bordure, réservée aux piétons, à côté de la chaussée, et ces 50 centimètres sont envahis par des étagères ou des ballots de marchandises.

Telle grande rue nouvelle a, tout le long des maisons, 3 mètres de bitume, devant assurer au public un passage commode, et ces 3 mètres sont occupés par les chaises des consommateurs de bocks, étalant leurs pipes et leurs ventres.

Qui donc rédige les règlements de voirie et est chargé de les faire observer ?

Il est tout naturel de laisser les trottoirs, la plus grande partie du moins, aux passants, comme de laisser la Saône aux bateaux.

Malheureusement ce qui est naturel n'est pas toujours le plus observé.

Je demande que les trottoirs soient construits désormais au milieu des rues.

* * *

J'en ris encore comme un bossu.

Etiez-vous, dimanche dernier, sur le quai St-Antoine, à la fête donnée par la Société des Régates ?

Si vous n'y étiez pas, vous avez manqué une belle occasion de voir ce qui ne s'était jamais vu.

Des noyés, ne voulant pas qu'on les sauve ; des chavirés, ne voulant pas qu'on les retire de l'eau.

Les sauveteurs attirés, qui étaient là tout exprès avec leur barcot de secours, et qui bénissaient le ciel de leur avoir ménagé un accident pour montrer leur courage, s'en arrachaient les cheveux.

Comme ils approchaient d'un naufragé pour le hisser au barcot, celui-ci piquait sa tête et reparaissait trois brasses plus loin, faisant un pied-de-nez à ses sauveteurs.

Ce sont les canotiers de *Nana* qui ont fait cette farce.

Bravo ! les gones.

On sait nager, ou on n'est pas de Lyon.

C'est que ce proverbe ne sera pas faux... les sauveteurs feront bien de ne pas compter sur les médailles de sauvetage.

Voici d'autres gones, par exemple, qui ne méritent pas qu'on les propose à l'Académie pour un prix Montyon.

Le ministère public leur ayant suffisamment lavé la tête, je me dispenserai, à leur égard de tout commentaire désagréable.

Le sieur G..., actuellement sous-directeur de la compagnie d'assurances *La Ville de Lyon*, et les frères d'A..., qui courent le pavé de notre ville pour placer les actions de ladite compagnie, vendirent naguère au docteur X..., 50 titres d'une compagnie d'assurances sur la vie. Le marché fut convenu au cours de 250 fr., alors que les titres négociés valaient 125 fr. environ. Bénéfice net de ce tour d'habileté consommée : 6,230 fr.

Par bonheur pour le docteur X..., il se ravisa avant de prendre livraison.

Lorsque les farceurs, dont il était dupe, se présentèrent pour toucher sa monnaie, il leur répondit sèchement : « Vous m'avez trompé ; passez votre chemin ! »

MM. G... et d'A... ont eu l'audace de l'assigner en paiement devant le Tribunal civil.

Le jugement, rendu le 11 courant, les déboute de leur demande et les condamne aux dépens.

Voilà qui est bien !

Mais, ne peut-il y avoir aucune sanction, pas même une semonce publique, pour le spéculateur roublard, dont MM. G... et d'A..., courtiers, ont été seulement les compères ? Quel est donc ce triste personnage ?

On nous assure qu'il est décoré de la Légion d'honneur.

Alors, qu'il rende la croix !...

PIQUE-BISE.

AUTOUR DES ECOLES



La sollicitude de l'administration, pour introduire pendant les vacances, dans l'organisation des écoles municipales, les améliorations reconnues nécessaires, ne s'est manifestée encore par aucun fait.

Citons un exemple :

Il y a, rue Saint-Georges, une école primaire de garçons, qui abonde d'élèves. Une quatrième classe n'y serait pas de trop. Parents et maîtres la réclament depuis longtemps, et nul n'en a contesté l'opportunité urgente.

M. Hirsch se présente à l'école vers la fin juin ; il inspecte minutieusement le local, juge que pour satisfaire le besoin en question il suffit de donner un autre logement à la directrice de la salle d'asile attenante, et déclare qu'il va presser M. le Maire de faire commencer les travaux au plus tôt.

De son côté, M. l'adjoint Despeignes, qui a remplacé M. Chéron, à la mairie du 5^e arrondissement, promet d'user de toute son influence auprès de ses collègues, pour que le Conseil municipal ne marchande pas son adhésion et que la chose soit rondement menée.

Deux mois se sont passés depuis, et nous n'avons aucun indice que M. Despeignes ait plaidé la cause de l'école de Saint-Georges ou que M. Hirsch ait fait agréer par M. le maire son plan d'organisation.

M. Despeignes appartiendrait-il à la classe des administrateurs qui sont très prodigues d'eau bénite, qui promettent toujours et ne tiennent presque jamais ? Pour nous faire oublier Joséphine, son amabilité et sa politesse ne nous suffisent point ; il nous faut des actes conformes aux paroles. Rien ne lasse et ne décourage un personnel sérieux, dévoué, comme les fins de non recevoir, déguisées sous des apparences trompeuses. La mystification n'a jamais réussi à personne.

M. Hirsch aurait-il oublié de transmettre ses notes à M. le Maire, ou M. le Maire lui-même, fortement occupé au redressement du déficit de l'Octroi, aurait-il perdu de vue l'amélioration attendue avec impatience par les intéressés de l'école Saint George ?

Il nous est impossible d'approfondir plus avant ce mystère.

Nous commençons à craindre toutefois que, dans cette circonstance, l'art d'enterrer les questions, à la barbe des contribuables, qui se morfondent d'anxiété, soit l'art cultivé avec faveur par nos honorables édiles.

Si nous faisons à leur rencontre un jugement téméraire, qu'ils veillent bien nous démentir, en envoyant le plus tôt possible, rue Saint-Georges, l'ombre d'un maçon portant l'ombre d'un sac de plâtre.

PUER.

SEANCE EXTRAORDINAIRE

DU

CONSEIL MUNICIPAL



La séance s'ouvre à dix heures du soir, sous la présidence de M. Gailleton, maire. Les conseillers municipaux sont au grand complet.

M. Gailleton. — Vous avez à vous prononcer sur l'article 73 du règlement de l'octroi...

Une voix. — Et la question des eaux ?

M. Gailleton. — Si l'honorable interrupteur avait assisté à toutes nos séances, il saurait que je me suis engagé à donner sur ce sujet les plus complètes explications dans un mois.

Une autre voix. — Et l'adjudication des théâtres ?

M. Gailleton. — Encore un honorable collègue qui manque une belle occasion de se taire. Tout le monde sait que l'affaire des théâtres suit son cours régulier.

M. Bessière. — Il me semble que M. le maire sort des limites du langage parlementaire. Ce qu'il vient d'insinuer malicieusement se retourne contre lui.

M. Gailleton. — Nous ne sommes pas en classe ici, et je ne permettrai pas que vous me fassiez la leçon.

M. Bessière. — Vous ne méritez le plus souvent que la leçon du silence !

Plusieurs voix. — A l'ordre ! A l'ordre !

M. Gailleton. — Ce n'est pas la peine. Une autre fois, avant de laisser parler M. Bessière, je lui tâterai le pouls. (On rit). Je vous disais donc que vous aviez à voter l'article 73.

M. Pasquet. — Au nom de la Commission des finances, je propose que M. le maire, dans la transaction des procès-verbaux, soit assisté d'une commission, et qu'en aucun cas il ne puisse déléguer ses pouvoirs au chef de l'octroi.

M. Dufois. — La proposition de la Commission des finances peut être inspirée par d'excellents motifs. Elle est toutefois impraticable et incompatible avec la dignité du pouvoir exécutif.

Une voix. — Oh ! oh !

Une autre voix. — La dignité commande d'abord d'empêcher les abus et les soupçons.

M. Minard. — Il y a dans la question un côté légal que la commission n'a peut-être pas suffisamment étudié.

Une voix. — L'honnêteté et la justice avant la légalité !

M. Gailleton. — Si tout le monde prend la parole, la confusion ne tardera pas...

M. Bessière. — Vous osez...

Une voix. — Tâtez-lui le pouls !

M. Gailleton. — Je sais à quoi m'en tenir. C'est un accès de fièvre intermittente qui commence.

M. Bessière. — Vous parlez de confusion, lorsque vous conservez obstinément à la tête d'un de nos plus importants services un fonctionnaire qui confond Neptune avec Amphitrite. Soyez d'accord avec vous-même.

M. Gailleton. — Qu'avais-je l'honneur de dire au Conseil ?...

M. Bessière. — Quoique je n'aie pas, comme M. le maire et MM. les adjoints, un permis de circulation gratuite sur les tramways, j'ai fait de nombreuses visites à nos octrois. J'ai interrogé de nombreux employés ; j'ai causé avec la plupart des délinquants, surpris en fraude depuis six mois. Ma conscience m'oblige à vous dire que les procès-verbaux se font en dépit du bon sens et que les transactions donnent lieu aux plus détestables injustices.

Je ne parlerai pas de pôts de vin, j'ai trop de respect...
M. Gailleton. — Je me passe de votre respect.
Une voix. — N'interromp pas notre collègue! La fièvre suit son cours régulier.
Une autre voix. Comme l'adjudication des théâtres.
M. Bessière. — Devant l'ostracisme de M. le président, je renonce à la parole.
M. André. — Je ferai observer au Conseil qu'aux Etats-Unis la pratique de l'article 73 ne soulève aucune plainte, aucun soupçon.
M. Despeignes. — L'observation de M. André a une longue portée. Les Etats-Unis, en effet, sont la première démocratie du monde.
M. Gailleton. — Messieurs, suivant une locution célèbre, il faut aboutir... Je mets l'article 73 aux voix... L'article 73 est adopté... Je lève la séance.
M. Bessière. — *Sic fata voluere!*
M. Carlod. — J'opine comme mon collègue. Nous sommes six fois volés!...

PIQUE-BISE, sténographe.

HISTOIRE DE PRINCE

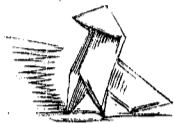


De même qu'il faut que jeunesse se passe, il faut que les princes s'amuse.
 Le boucan qu'ont fait ces jours derniers les bonapartistes, à propos de leur réunion de la salle Wagram, où ils étaient deux mille et où ils se sont prêté mutuellement le retour prochain de leur régime favori, donne d'actualité aux anecdotes, qui nous apprennent par l'expérience ce que valent en réalité leurs princes.
 En voici une qui concerne le chef actuel de la grande famille, et qui m'a été contée par un touriste, parti en Suisse avec nos sociétés musicales.
 Ceci se passait vers les dernières années de l'Empire.
 Son Altesse goûtait alors, sur la lisière qui sépare la Suisse de la France, les charmes de la villégiature estivale, en compagnie de deux princesses, plus connues des garçons du café anglais que des huissiers des Tuileries.
 Or, un soir, que ce trio en belle humeur avait, sans s'en douter, franchi la frontière et commençait à ressentir le besoin de se rafraîchir, le prince avisa, au clair de lune, une auberge isolée qu'indiquait une enseigne surmontée d'une branche de pin.

Par malheur, tout est clos, portes et fenêtres. Une lumière pâle, filtrant par la fente d'un volet, indique seule qu'une quelconque veille encore à l'intérieur.
 — Hé! la maison! crie le prince d'un accent formidable, en accompagnant son appel du roulement prolongé d'une canne qu'il porte à la main.
 Silence complet; pas une âme qui donne signe de vie.
 — Etes-vous sourd? tonne *rinforzando* la voix de monseigneur, appuyée de deux *soprani* qui glapissent sur un air connu le refrain des lampions, tandis que la canne continue son infernal manège.
 — Eh non! on n'est pas sourd! riposte, en ouvrant brusquement sa fenêtre, l'hôte qui apparaît, une chandelle à la main et le casque à mèche enfoncé jusque sur les yeux. D'ailleurs, on le serait, qu'il n'y aurait pas moyen de ne pas entendre votre bachanal.
 — Assez de bavardage! Ouvrez, fit le prince, d'un ton très impératif.
 — Avez-vous ouvert? Vous croyez donc que je vas me faire mettre à l'amende pour vous. L'heure réglementaire est passée. Faites comme moi. Allez vous coucher!
 — Ouvriras-tu, buse d'aubergiste? Tu as donc peur des gendarmes?
 — Juste, les voilà là-bas qui viennent. Calmez-vous, Monsieur le tapageur. Nous allons voir s'ils sauront vous mettre à la raison... — Ici, gendarmes! ici, gendarmes!
 Les gendarmes arrivent au pas de course.
 En deux mots l'aubergiste explique l'affaire au brigadier.
 — Ai-je bien fait de refuser d'ouvrir, ajoute-t-il?
 — Très bien fait. Je vais dresser procès-verbal à ce particulier et à ces dames, pour tapage nocturne et tentative d'introduction par violence dans la propriété d'autrui.
 Et tirant un carnet de sa poche :
 — Votre nom? dit l'homme au baudrier jaune, en s'adressant à Son Altesse, qui se promenait de long en large, sans paraître attacher le moindre intérêt au colloque du brigadier et de l'aubergiste.
 — Mon nom? répondit-il sèchement : Jérôme Bonaparte.
 — Le cousin de l'Empereur?
 — Lui-même, en personne.
 Coup de théâtre.
 Voyez-vous le brigadier mort, pétrifié, les gendarmes le cha peau à la main, l'aubergiste ahuri, les deux donzelles pouffant de rire, et brochant sur le tout le prince, les mains derrière le dos, à la manière de son oncle, dominant toute la scène du haut de son altière dignité.
 Ce fut le pauvre hôtelier qui rompit le premier le silence.
 — Alors, j'ai donc eu tort? interrogea-t-il le brigadier d'une voix quelque peu tremblante.
 — Oui, certes, répondit le brigadier d'une voix rauque, et c'est contre vous que mon devoir m'ordonne de verbaliser, pour manque de respect envers Son Altesse, avec la circonstance aggravante...

— Dépêchez-vous, interrompit Jérôme. Mais que cela n'empêche point ce maroufle d'ouvrir sa cambuse et de nous servir une bouteille de vin blanc. Vous trinquez avec nous.
 — A vos ordres, Altesse
 La porte ouverte, le brigadier s'empressa de coucher la conversation.
 Sur la table même de l'auberge, il rédigea un procès-verbal, qui commençait en ces termes :
 « Le... 186... à heures du soir, passant devant l'auberge du « sieur... nous nous sommes trouvés en présence de Son Altesse « impériale, le prince Jérôme-Napoléon Bonaparte, accompagné « de deux de ses *dames d'honneur*... »
 Oui, deux de ses *dames d'honneur*, la phrase y était en toutes lettres.
 La pièce authentique fut envoyée à Paris, et elle fut mise sous les yeux de Badinguet, qui se contenta de dire devant ses ministres : « Ce c... n'en fera jamais d'autres! »
 Nous nous permettons de demander aux orateurs de la salle Wagram si le jour prochain où son Altesse sera sacrée à Notre-Dame, les *dames d'honneur* seront couchées aussi... sur le procès-verbal du sacre.

GOGNANDISES



Deux jeunes gens parlant de l'un de leurs amis :
 — Hé bien! Henri, qui était allé à la campagne pour apprendre l'agriculture, est donc déjà de retour.
 — Oui, mon cher, il a laissé les poules pour revenir aux cocottes.
 A la police correctionnelle :
L'accusé. — Accusé, je vous engage à changer d'attitude, *L'accusé.* — Impossible, moi président, je n'en ai pas de rechange.
 Entre financiers :
 — Eh bien! ma vieille branche, t'es-tu amusé hier?
 — Ah! non! par exemple... j'étais tout seul.
 — Voilà le tort, mon cher!... Tu aurais dû emmener quel qu'un; c'est lui qui se serait ennuyé.

Un examinateur à un futur bachelier :
 — C'est ce qui fait l'œuf?
 — C'est la poule.
 — Et... qu'est-ce qui fait le coq?
 — C'est le charbon de terre.

La correspondance est renvoyée au prochain numéro.

Le Gérant : Mathieu POMEROL.

Lyon. — Imp. PERRELLON, grande rue de la Guillotière, 28.

PASTILLES INDIENNES

Du Docteur WILSON

Souveraines contre la Grippe, la Toux opiniâtre, convulsive ou quinteuse, la Coqueluche, le Catarrhe pulmonaire, les Bronchites aiguës ou chroniques, la Phlébite et les affections du Larynx. — **DETAIL** : Pharmacie **MAZA** de et **DALOZ**, rue d'Algérie, 14; pharm. **BOISSET**, rue Saint-Alexandre, 9, à Saint-Just; pharm. **BOISSONNET**, cours de Broesses; pharm. **BRUAIRE**, rue Saint-Georges, 60; pharm. **CENTRALE**; pharm. **VIAL**, à Vaise; pharm. **VALADRU**, grande rue de la Croix-Rousse, 19. — **A GRENOBLE**: pharm. **CHATROUSSE** et **MARCEL**. — **A SAINT-ETIENNE**: pharm. **TARDENON**, place Marengo.

AVIS

La Société **LES LAITIERES DU RHONE** voulant éviter toute équivoque, à l'honneur d'informer MM. les Consommateurs que le beurre extra-fin, genre Isigny, ainsi que les beurres de table, sont comme tous les produits garantis par elle, revêtus de sa marque.

Il n'y a pas jusqu'aux œufs frais qui ne portent sur la coquille l'estampille :

Laiteries du Rhône

BIBLIOGRAPHIE

La **Librairie Française**, 15, rue Malesherbes à Lyon, continue toujours avec le plus grand succès la **FRANCE ILLUSTRÉE** de V. A. MALTEBRUN, l'émminent géographe dont le pays s'honore.

Parmi les derniers fascicules parus citons les départements de la LOIRE, de la HAUTE-LOIRE, de l'ISÈRE, du JURA, etc., les gravures sont très belles et dignes de l'ouvrage. Nous devons aussi signaler la perfection et l'exactitude des cartes contenant les nouvelles lignes de chemin de fer et les tramways à vapeur, comme par exemple, ceux de Firminy à Saint-Chamond, de Saint-Victor à Thisy, etc., etc.

Les souscriptions étant permanentes, on peut encore souscrire à cette œuvre nationale, en écrivant à la **Librairie Française** à Lyon, et en s'engageant à recevoir deux séries par mois ou plus si on le désire, afin de se mettre à jour.

Tous les souscripteurs reçoivent comme primes gratuites : 1° la **Carte de France de Malte-Brun** gravée par Erhard, vendue 10 fr. en librairie, 2° le **Dictionnaire de communes de France et des colonies**. De plus chaque abonné a le droit de choisir deux magnifiques tableaux géographiques, montés sur toile, encadrés or, mesurant 75/55 d'une valeur de 50 fr. en magasin. Ces tableaux sont livrés aux abonnés moyennant six fr. par tableau.

S'adresser à la **Librairie Française**, 15, rue Malesherbes à Lyon; à **Saint-Etienne**, même librairie, 29, rue de la Montat; à **Lons-le-Saunier**, M. Chambatte, libraire; à **Bourg**, M. Pochon, 11, rue Samaritaine; à **Saint-Claude**, Delacroix-Guichard, 66, rue du Pré; à **Oyonnax**, hôtel Varin; à **Vienna**, M. Perronnet, rue Juiverie; à **Moretz**, M. Chevillard; à **Pouilly-Saint-Genis**, M. Lucien Grosfillex; à **Valence**, 85, route de Lyon, chez M. Buisson; à **Annonay**, M. Servonnin, 13, rue du Rhône.

Éviter les contrefaçons

**CHOCOLAT
MENIER**

Exiger le véritable nom

EN VENTE A l'Agence générale de Publicité Victor Fournier

14, RUE CONFORT, 14, LYON

ET A SES SUCCURSALES : SAINT-ETIENNE, rue Sainte-Catherine, 6.
 GRENOBLE, passage Teisseire.

BILLETS DE LOTERIE

DE LA
SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

Autorisé par arrêté ministériel du 27 avril 1882

400,000 Fr. de Lots
 Payables en espèces

DEUX MILLIONS DE BILLETS
GROS LOT : 100,000 FR.

Un Lot de **50,000** fr.
 Deux Lots de **25,000** fr.
 Six Lots de **10,000** fr.
 Dix Lots de **5,000** fr.
 Trente Lots de **1,000** fr.
 Cent Lots de **500** fr.
 Cent Lots de **100** fr.

Les fonds seront versés en compte courant à la Banque de France.

Lot offert par M. le Président de la République

Un Objet d'art des Manufactures nationales.

Lot offert par M. Victor Hugo
 Œuvres complètes de Victor Hugo, dernière édition avec autographe, valeur, **300** fr.
Au total 252 Lots

DE L'UNION CENTRALE

DES
ARTS DÉCORATIFS

Reconnue d'utilité publique
 Autorisée par arrêté minist. du 31 mai 1882,
 pour la création d'un

MUSÉE D'ART DÉCORATIF

538 LOTS FORMANT

Deux Millions de Fr.

PAYABLES EN ESPÈCES

14 Millions de BILLETS

GROS LOT : 500,000 FR.

Un Lot de **200,000** fr.
 Quatre Lots de **100,000** fr.
 Quatre Lots de **50,000** fr.
 Huit Lots de **25,000** fr.
 Vingt lots de **10,000** fr.
 Cent Lots de **1,000** fr.
 400 Lots de **500** fr.

Les fonds seront déposés à la Banque de France

Prix du billet : UN Franc

Envoi franco par la poste contre le prix du billet, plus 15 cent. jusqu'à 3 billets; 30 c. de 3 à 10; 45 c. de 10 à 15; 60 c. de 15 à 20.

NOTA — Bien désigner le nombre de BILLETS demandés pour chaque Loterie

DU
PALAIS DES BEAUX-ARTS

VILLE DE LILLE

5,000,000 de BILLETS
600,000 francs de Lots

GROS LOT
200,000 francs

1 Lot de **100,000** fr.
 2 Lots de **50,000** »
 4 Lots de **25,000** »
 5 Lots de **10,000** »
 25 Lots de **5,000** »
 50 Lots de **500** »